

Le Maréchal Foch à Tourcoing

L'ORIENT Les Ecoles françaises d'Orient

Tourcoing aura aujourd'hui l'honneur de recevoir le grand général, l'homme de cœur, le sublime soldat qui a sauvé la France. Nous, qui avons été les victimes des cruautés allemandes, nous aurons ce que nous devons à la science avertie, à l'héroïsme de celui qui a conduit nos armées glorieuses à la victoire.

Tourcoing recevra, comme il convient, le libérateur qui a rompu nos chaînes.

Dans un cortège digne de notre reconnaissance, toutes nos sociétés régionales défilent devant le grand vainqueur, traduisant la légitime fierté et l'admiration de nos populations.

Mais si la victoire n'assurait que le présent, justifierait-elle l'effort héroïque de nos chefs et de nos soldats ?

Le sacrifice sublime des millions d'hommes, qui sont morts au champ d'honneur, ne serait-il pas inutile si l'avenir n'était pas sauvegardé ?

Notre avenir, ce n'est pas seulement notre sol défriché, ce n'est pas seulement la reconnaissance de nos frontières, c'est aussi l'expansion économique assurée par la sauvegarde de nos intérêts, de notre influence en Orient et dans tous les pays où peuvent pénétrer nos produits.

En Orient, se jouent les dernières parties de la politique extérieure.

En dehors des concessions et droits consentis ou défendus par nos diplomates, il reste pour chacun d'entre nous, une œuvre éminemment française à continuer : c'est l'œuvre des Ecoles d'Orient.

Si nous avons acquis, dans ces contrées, un grand prestige, c'est grâce à nos écoles, à nos maisons d'assistance, à nos hôpitaux. C'est par centaines de mille que l'on compte ceux qui ont été instruits, élevés, instruits de la générosité française.

Grâce au dévouement de nos prêtres et de nos religieux qui enseignent notre langue dans les écoles et les universités, nous avons gardé notre prestige.

C'est donc faire œuvre éminemment patriotique, souverainement utile, que de coopérer à l'entretien des Ecoles d'Orient.

La visite à Tourcoing de l'éminent chef de nos armées n'a pas d'autre signification que nous montrer les grands devoirs qui assurent la paix si vaillamment gagnée et qu'après la victoire des armes, il nous faut la victoire économique, celle qui assurera le salut de notre France bien-aimée.

Monsieur Lagier, l'éminent directeur de l'œuvre des Ecoles d'Orient, donnera aujourd'hui, à Tourcoing, à 3 heures, à la Bonne du Commerce, une conférence sur la situation actuelle en Orient, et sur l'œuvre des écoles, œuvre éminemment patriotique, œuvre d'expansion économique.

Nous ne faillirons pas à notre passé glorieux ; à l'exemple de nos Chambres de Commerce du Nord, nous aurons à cœur d'aider nos missionnaires dans cette œuvre éminemment française, nous répondrons à l'appel des apôtres de l'œuvre et nous irons entendre Monsieur Lagier.

En venant présider cette conférence, le grand chef qui nous a conduits à la victoire, veut rendre aussi un hommage éclatant au geste patriotique de nos Chambres de Commerce et encourager les grands apôtres de cette œuvre admirable qui a trouvé, à Tourcoing, les concours les plus intelligents, les plus dévoués, les plus empressés.

Puisse cette grande journée leur apporter le succès digne de la grandeur de leur cause et de la noblesse de leur patrie.

M^{re} REBOUX.

L'insurrection triomphe à Fiume

M. Zanella, chef du gouvernement régulier, est contraint de remettre ses pouvoirs aux insurgés

D'après les nouvelles qui parviennent de Fiume, la situation, dans la ville martyre, semble plus tragique que jamais. Après les événements de jeudi et les incidents qui se succèdent dans la journée, un calme angoissant pesa sur la ville. Ce calme fut de courte durée.

Vendredi matin, à cinq heures, après s'être emparé de l'hôtel des postes comme base d'opérations qu'ils projetèrent, les fascistes et les légionnaires coururent et isolèrent du reste de la ville toutes les maisons avoisinant le palais gouvernemental. Cette opération terminée, aidés par le bombardement d'un torpilleur, ils donnèrent l'assaut au palais.

Ce fut alors la capitulation du gouverneur Zanella et l'installation des insurgés. On compte de nombreux blessés et des morts dans les deux camps.

L'ATTACHE DU PALAIS DU GOUVERNEMENT

Rome, 4 mars. — Les journaux italiens disent que le combat à Fiume a duré sept heures.

Les fascistes ont été bien soutenus par la canonnière commandée par le député Gianna qui, ayant échappé aux torpilleurs italiens, a recommencé avec plus d'intensité le bombardement du palais du gouvernement.

Selon le « Paese », il y aurait eu huit morts et de nombreux blessés.

LA CAPITULATION

Dans les premières heures de l'après-midi de jeudi, M. Zanella a lancé la proclamation suivante :

« A la suite des événements d'aujourd'hui, qui m'ont contraint de me rendre aux forces révolutionnaires, je mets les pouvoirs entre les mains du Comité national de défense civique qui a provoqué le mouvement.

De son côté, le Comité de défense nationale, après sa première réunion qui a eu lieu à la Mairie, a publié la proclamation suivante :

« Après les combats acharnés qui ont lieu aujourd'hui et la capitulation du gouvernement provisoire, le Comité de défense nationale déclare définitivement déchu le dit gouvernement ainsi que l'assemblée constituante. Il assume officiellement les pleins pouvoirs qui lui a remis officiellement le chef du gouvernement de Fiume. Le Comité confie le maintien de l'ordre public et de la sûreté aux carabinieri et aux troupes royales. Il invite le gouvernement italien à reconnaître l'administration de la ville de Fiume et à désigner un représentant officiel qui, seul, pourra garantir l'ordre et la tranquillité du pays.

Le Président du Comité de défense nationale : Pradam.

LES CARABINIERI ET LES TROUPES ROYALES ASSURENT L'ORDRE PUBLIC

Des citoyens armés ont constitué une garde nationale. Le calme est rétabli. Demain, tous les services publics reprendront normalement.

LE GOUVERNEUR ENTRE LES MAINS DES FASCISTES

Une information de Budapest annonce que le gouverneur de Fiume, après une lutte acharnée, a été fait prisonnier par les fascistes.

UNE CONTRE-ATTQUE SE PREPARE

L'attitude de l'Italie

Le « Tempo » dit que les troupes zanellennes, qui s'étaient enfilées dans les environs, se sont concentrées à Prénova et, avec le concours des Croates, se proposent de prendre une contre-offensive. Mais les précautions ont été prises contre toute éventualité.

LE CONSULAT DE YUGO-SLAVIE ASSAILLI A FLORENCE

Florence, 4 mars. — Les événements de Fiume ont eu leur répercussion à Florence, où les fascistes ont attaqué à coups de pierres le consulat de Yougo-Slavie.

M. ZANELLA EST AUTORISÉ A PARTIR

Rome, 4 mars. — On mande de Fiume au « Giornale d'Italia » : Les officiers, marins, carabinieri italiens, rivalisant de tact et d'énergie pour éviter les excès, ont empêché une véritable massacre.

Des escarmouches se produisent encore dans les faubourgs entre les Croates et les Italiens.

MM. Zanella et Blassich, qui n'avaient nullement quitté le Palais du gouvernement, partirent incessamment pour Pola, sous la protection italienne.

LES CONGRÈS

Le Congrès de la Confédération Générale des Associations Agricoles des Régions Libérées.

Paris, 4 mars. — Le Congrès des Associations agricoles des régions dévastées, a tenu, ce matin, une deuxième et dernière séance, sous la présidence de M. Chéron, ministre de l'Agriculture.

De nombreux délégués, mandatés par tous les syndicats agricoles des départements libérés, ainsi que de nombreux parlementaires, assistaient à cette séance.

M. Chéron, ouvrant la séance, assura l'assemblée de l'entier dévouement du Ministère de l'Agriculture et du Gouvernement à la cause de l'agriculture.

Le Lecteur lui ensuite donné des desiderata et de propositions de résolutions présentées par les associations agricoles des régions dévastées, puis l'on procéda au vote des vœux.

Un banquet, présidé par M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a réuni ensuite tous les congressistes.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Sarraut, retour de Washington, met ses collègues au courant des travaux de la Conférence de désarmement.

Paris, 4 mars. — Le Ministère se réunit, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand.

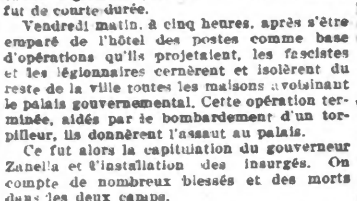
M. Raymond Poincaré, président du Conseil, a mis ses collègues au courant de l'état des affaires extérieures et de l'œuvre des ministères des Colonies, de l'Intérieur, des Travaux de la Confédération de Washington.

LA CAMPAGNE de fausses nouvelles financières

L'AFFAIRE ANQUETIL

Paris, 4 mars. — Une confrontation a mis en présence M. Georges Anquetil, assisté de M^{rs} Albert Noël, et M. Charles Lebouys, de M^{rs} Georges Bérét.

Ils ont été questionnés par M. Derive sur



L'INCULPE ANQUETIL

Les démarches faites près d'une banque par l'agent de publicité du « Grand Guignol » qui en obtint un versement de 10.000 fr.

M. Anquetil persiste à affirmer que M. Lebouys a agi de sa propre initiative, qu'il a délivré de lui-même un reçu « de complaisance » et que quant à lui il n'est pour rien dans cette démarche.

Cette allégation est démentie par M. Lebouys qui déclare n'avoir rien fait qu'après avoir été déclaré directeur du « Grand Guignol ». Il a, sur surprise, désigné au juge un témoin, qui doit confirmer ses déclarations, et qui sera entendu prochainement.

NOS FEUILLETONS

LA PEAU DU MORT

CE ROMAN, AUX PÉRIPETIES ÉMOUVANTES, SERA LU AVEC UN VIF INTÉRÊT PAR NOS NOMBREUX LECTEURS.

LA CRISE POLITIQUE ANGLAISE

La situation telle qu'elle se présentait samedi

Londres, 4 mars. — Il est faux que M. Lloyd George ait fixé un délai qui devrait, disait-on, expirer mercredi prochain, pour annoncer sa démission, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il attend lui-même, avec impatience, les paroles qui doivent décider de sa conduite future.

On pense dans les milieux politiques que si M. Lloyd George abandonne le pouvoir, il ne s'ensuivra pas une période de élections générales, mais un raisonnement de nécessité d'expliquer à l'extérieur en cours, dont le vote du bill irlandais est la plus importante et l'on assure que le roi ferait appel à M. Austen Chamberlain pour lui demander de constituer un Cabinet purement conservateur, les ministres libéraux du Cabinet Lloyd George ayant décidé de prendre exemple sur leur chef et de s'en aller en même temps que lui.

La situation reste, au soir, des plus critiques. Plusieurs membres de Downing Street assurent que M. Lloyd George a un vif désir de prendre du repos.

M. Lloyd George ne se préoccupe pas outre mesure des attaques contre sa personnalité dans les milieux officiels, que les informations publiées ce matin par certains journaux, selon lesquelles M. Lloyd George devrait recevoir au château de Chequers les dirigeants unionistes, sont entièrement dénuées de fondement. On avait à ce sujet cité les noms de M. Chamberlain, Birkenhead, sir Arthur Balfour et sir Robert Horne.

M. Lloyd George a l'intention de passer cette fin de semaine seule, et jusqu'à midi on n'avait pas pris de dispositions pour la réception de ministres.

Un discours de M. Chamberlain

Londres, 4 mars. — Au cours d'un discours qu'il a prononcé à Oxford, M. Chamberlain, après avoir exposé les principes conservateurs de sa politique intérieure a dit :

« Si nous considérons pour le moment la politique étrangère, quel est notre devoir ? Notre politique est bien claire ; elle consiste à maintenir et à cimenter nos amitiés avec nos voisins et à leur offrir une sécurité et une alliance avec une alliance avec la France et une alliance avec la Belgique, pour la défense de nos intérêts communs, contre une attaque de nos intérêts communs.

Nous attachons à cela une grande importance et nous ne le considérons pas simplement parce que c'est juste en soi-même, mais parce que nous pensons qu'elle assure la sécurité de ces pays, traitement modéré et raisonnable de nos ennemis vaincus et qu'elle est une étape nécessaire dans la reconstruction de l'Europe et dans la reconstruction de la prospérité européenne.

Dans toutes ces questions, les libéraux nationaux, avec lesquels nous collaborons, combattent côte à côte avec nous et le Labour Party est contre nous.

LA PEAU DU MORT

PAR CAMILLE DEBANS

L'INDÉPENDANCE DE L'ÉGYPTÉ

Le Sultan Fuad deviendra Roi

Londres, 4 mars. — Un télégramme du Caire dit que, d'après le journal « El Akbar », une salve d'honneur de 101 coups de canon sera tirée à Alexandrie, au Caire, à Port-Saïd et à Khartoum pour saluer l'Égypte indépendante, aussitôt que le Parlement de Westminster ratifiera la nouvelle Constitution égyptienne, et le sultan Fuad deviendra alors roi d'Égypte.

LES DÉTOURNEMENTS du ravitaillement à Versailles

Le premier interrogatoire de Germaine Poirat, la dactylographe

Versailles, 4 mars. — Germaine Poirat, qui avait été complotée au service de Poulain, ancien directeur du ravitaillement de Versailles, et qui avait fui en compagnie de ce dernier, a été conduite, ce matin, au Palais de Versailles, pour être mise à la disposition de M. Fougère, juge d'instruction.

Après avoir subi un premier interrogatoire dirigé par Germaine Poirat a rappelé au magistrat que c'était le 2 janvier 1921 que Poulain et elle-même avaient quitté Versailles, et qu'ils étaient venus se réfugier à Marseille, où ils étaient restés quelque temps ensemble. Germaine Poirat a ajouté que déjà à ce moment, elle voulait à tout prix quitter Poulain, qui la retenait à Paris, quelques jours après, elle réussit à se sauver pour retourner auprès de son mari qui lui pardonna sa fugue.

Germaine Poirat a déclaré qu'elle habitait avec son mari à Villemonble, depuis le mois d'août de l'année dernière. Elle ignore où se trouve Poulain.

Une demande des Frères des Ecoles chrétiennes au Gouvernement

Ils sollicitent l'ouverture, en France, de Noviciats pour le recrutement de missions étrangères

Paris, 4 mars. — Un journal du soir écrit savoir que les Frères de la Doctrine Chrétienne viennent de déposer une demande d'autorisation auprès du gouvernement français, conformément à la loi du 1er juillet 1901.

Ils demanderaient d'avoir, en France, un certain nombre d'établissements qui seraient de maisons de novices et qui seraient à une congrégation qui, sous le nom d'Institut missionnaire des Frères de la Doctrine Chrétienne se consacrerait désormais aux œuvres à l'étranger.

On sait que plusieurs congrégations ont déposé des demandes analogues, en vue d'assurer le recrutement français des ordres religieux qui ont des missions à l'étranger.

La demande des Frères de la Doctrine Chrétienne se présenterait sous une forme plus catégorique et plus nette que celles qui ont été déposées jusqu'ici. La décision des Bénédictins de transformer leur forme de novices en celle de novices de la Doctrine Chrétienne, prévue par la loi sur les congrégations de 1901, pourrait avoir une importance considérable pour le développement de notre influence à l'étranger.

LES AGRÉSSIONS DANS LES TRAINS

La tentative d'assassinat du train de Vincennes

LE RECIT D'UN TÉMOIN

Paris, 4 mars. — M. Beaurin, qui se trouvait pendant le trajet entre Fontenay et Joinville, dans le même compartiment que l'agresseur de M. Hespel, a fourni quelques précisions et complété certains détails concernant la disparition du malfaiteur.

En arrivant en gare de Joinville, dit-il, je vis mon compagnon de route se préparer à descendre. Je sortis par l'autre extrémité du compartiment et descendis à contre-voile. Ne voyant personne à qui faire part de mes soupçons, je passai sur le quai. Un groupe de voyageurs s'était formé, commentant l'attentat avec animation. J'eus la surprise d'y voir l'individu suspect, qui s'écoula avec calme le récit de son crime. Avant d'être un fois employé de la gare, je lui désignai l'homme :

« Tu vois ce garçon, M. Hespel, qui porte la moustache à l'américaine ? C'est lui qui a fait le coup. Il a du sang plein les mains et je l'ai vu mettre ses gants pour en cacher les traces.

A ce moment, le train siffla. Je rejoignais une femme dans ce compartiment, persuadé que le criminel, désormais signalé, serait arrêté avant de pouvoir quitter la gare. Et j'eus la stupeur d'apprendre, le soir, de la bouche même du jeune employé, que mon homme, après le départ du train, s'était dirigé tranquillement vers la sortie avec les autres voyageurs et avait disparu sans être inquiété.

Si l'assassin n'est pas encore sous les verrous, ce n'est donc pas par ma faute ; je n'ai manqué, ce me semble, ni de sang-froid ni de célérité.

LA CRISE POLITIQUE ANGLAISE

La situation telle qu'elle se présentait samedi

Londres, 4 mars. — Il est faux que M. Lloyd George ait fixé un délai qui devrait, disait-on, expirer mercredi prochain, pour annoncer sa démission, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il attend lui-même, avec impatience, les paroles qui doivent décider de sa conduite future.

On pense dans les milieux politiques que si M. Lloyd George abandonne le pouvoir, il ne s'ensuivra pas une période de élections générales, mais un raisonnement de nécessité d'expliquer à l'extérieur en cours, dont le vote du bill irlandais est la plus importante et l'on assure que le roi ferait appel à M. Austen Chamberlain pour lui demander de constituer un Cabinet purement conservateur, les ministres libéraux du Cabinet Lloyd George ayant décidé de prendre exemple sur leur chef et de s'en aller en même temps que lui.

La situation reste, au soir, des plus critiques. Plusieurs membres de Downing Street assurent que M. Lloyd George a un vif désir de prendre du repos.

M. Lloyd George ne se préoccupe pas outre mesure des attaques contre sa personnalité dans les milieux officiels, que les informations publiées ce matin par certains journaux, selon lesquelles M. Lloyd George devrait recevoir au château de Chequers les dirigeants unionistes, sont entièrement dénuées de fondement. On avait à ce sujet cité les noms de M. Chamberlain, Birkenhead, sir Arthur Balfour et sir Robert Horne.

M. Lloyd George a l'intention de passer cette fin de semaine seule, et jusqu'à midi on n'avait pas pris de dispositions pour la réception de ministres.

Un discours de M. Chamberlain

Londres, 4 mars. — Au cours d'un discours qu'il a prononcé à Oxford, M. Chamberlain, après avoir exposé les principes conservateurs de sa politique intérieure a dit :

« Si nous considérons pour le moment la politique étrangère, quel est notre devoir ? Notre politique est bien claire ; elle consiste à maintenir et à cimenter nos amitiés avec nos voisins et à leur offrir une sécurité et une alliance avec une alliance avec la France et une alliance avec la Belgique, pour la défense de nos intérêts communs, contre une attaque de nos intérêts communs.

Nous attachons à cela une grande importance et nous ne le considérons pas simplement parce que c'est juste en soi-même, mais parce que nous pensons qu'elle assure la sécurité de ces pays, traitement modéré et raisonnable de nos ennemis vaincus et qu'elle est une étape nécessaire dans la reconstruction de l'Europe et dans la reconstruction de la prospérité européenne.

Dans toutes ces questions, les libéraux nationaux, avec lesquels nous collaborons, combattent côte à côte avec nous et le Labour Party est contre nous.

L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN A LONDRES

Le Président Harding aurait prié le colonel Harvey de donner sa démission

Washington, 4 mars. — Le « Daily Herald » dit savoir que le président Harding a décidé définitivement de demander au colonel Harvey, ambassadeur des États-Unis à Londres, de donner sa démission.

Cette décision serait motivée, semble-t-il, par le fait que le colonel Harvey a été l'objet de plusieurs attaques de la part de la presse britannique, et que ces attaques ont été considérées comme une insulte à la dignité de l'ambassadeur.

LES AGRÉSSIONS DANS LES TRAINS

La tentative d'assassinat du train de Vincennes

LE RECIT D'UN TÉMOIN

Paris, 4 mars. — M. Beaurin, qui se trouvait pendant le trajet entre Fontenay et Joinville, dans le même compartiment que l'agresseur de M. Hespel, a fourni quelques précisions et complété certains détails concernant la disparition du malfaiteur.

En arrivant en gare de Joinville, dit-il, je vis mon compagnon de route se préparer à descendre. Je sortis par l'autre extrémité du compartiment et descendis à contre-voile. Ne voyant personne à qui faire part de mes soupçons, je passai sur le quai. Un groupe de voyageurs s'était formé, commentant l'attentat avec animation. J'eus la surprise d'y voir l'individu suspect, qui s'écoula avec calme le récit de son crime. Avant d'être un fois employé de la gare, je lui désignai l'homme :

« Tu vois ce garçon, M. Hespel, qui porte la moustache à l'américaine ? C'est lui qui a fait le coup. Il a du sang plein les mains et je l'ai vu mettre ses gants pour en cacher les traces.

A ce moment, le train siffla. Je rejoignais une femme dans ce compartiment, persuadé que le criminel, désormais signalé, serait arrêté avant de pouvoir quitter la gare. Et j'eus la stupeur d'apprendre, le soir, de la bouche même du jeune employé, que mon homme, après le départ du train, s'était dirigé tranquillement vers la sortie avec les autres voyageurs et avait disparu sans être inquiété.

Si l'assassin n'est pas encore sous les verrous, ce n'est donc pas par ma faute ; je n'ai manqué, ce me semble, ni de sang-froid ni de célérité.



LA CRISE POLITIQUE ANGLAISE

La situation telle qu'elle se présentait samedi

Londres, 4 mars. — Il est faux que M. Lloyd George ait fixé un délai qui devrait, disait-on, expirer mercredi prochain, pour annoncer sa démission, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il attend lui-même, avec impatience, les paroles qui doivent décider de sa conduite future.

On pense dans les milieux politiques que si M. Lloyd George abandonne le pouvoir, il ne s'ensuivra pas une période de élections générales, mais un raisonnement de nécessité d'expliquer à l'extérieur en cours, dont le vote du bill irlandais est la plus importante et l'on assure que le roi ferait appel à M. Austen Chamberlain pour lui demander de constituer un Cabinet purement conservateur, les ministres libéraux du Cabinet Lloyd George ayant décidé de prendre exemple sur leur chef et de s'en aller en même temps que lui.

La situation reste, au soir, des plus critiques. Plusieurs membres de Downing Street assurent que M. Lloyd George a un vif désir de prendre du repos.

M. Lloyd George ne se préoccupe pas outre mesure des attaques contre sa personnalité dans les milieux officiels, que les informations publiées ce matin par certains journaux, selon lesquelles M. Lloyd George devrait recevoir au château de Chequers les dirigeants unionistes, sont entièrement dénuées de fondement. On avait à ce sujet cité les noms de M. Chamberlain, Birkenhead, sir Arthur Balfour et sir Robert Horne.

M. Lloyd George a l'intention de passer cette fin de semaine seule, et jusqu'à midi on n'avait pas pris de dispositions pour la réception de ministres.

Un discours de M. Chamberlain

Londres, 4 mars. — Au cours d'un discours qu'il a prononcé à Oxford, M. Chamberlain, après avoir exposé les principes conservateurs de sa politique intérieure a dit :

« Si nous considérons pour le moment la politique étrangère, quel est notre devoir ? Notre politique est bien claire ; elle consiste à maintenir et à cimenter nos amitiés avec nos voisins et à leur offrir une sécurité et une alliance avec une alliance avec la France et une alliance avec la Belgique, pour la défense de nos intérêts communs, contre une attaque de nos intérêts communs.

Nous attachons à cela une grande importance et nous ne le considérons pas simplement parce que c'est juste en soi-même, mais parce que nous pensons qu'elle assure la sécurité de ces pays, traitement modéré et raisonnable de nos ennemis vaincus et qu'elle est une étape nécessaire dans la reconstruction de l'Europe et dans la reconstruction de la prospérité européenne.

Dans toutes ces questions, les libéraux nationaux, avec lesquels nous collaborons, combattent côte à côte avec nous et le Labour Party est contre nous.

LA PEAU DU MORT

PAR CAMILLE DEBANS

L'INDÉPENDANCE DE L'ÉGYPTÉ

Le Sultan Fuad deviendra Roi

Londres, 4 mars. — Un télégramme du Caire dit que, d'après le journal « El Akbar », une salve d'honneur de 101 coups de canon sera tirée à Alexandrie, au Caire, à Port-Saïd et à Khartoum pour saluer l'Égypte indépendante, aussitôt que le Parlement de Westminster ratifiera la nouvelle Constitution égyptienne, et le sultan Fuad deviendra alors roi d'Égypte.

LES DÉTOURNEMENTS du ravitaillement à Versailles

Le premier interrogatoire de Germaine Poirat, la dactylographe

Versailles, 4 mars. — Germaine Poirat, qui avait été complotée au service de Poulain, ancien directeur du ravitaillement de Versailles, et qui avait fui en compagnie de ce dernier, a été conduite, ce matin, au Palais de Versailles, pour être mise à la disposition de M. Fougère, juge d'instruction.

Après avoir subi un premier interrogatoire dirigé par Germaine Poirat a rappelé au magistrat que c'était le 2 janvier 1921 que Poulain et elle-même avaient quitté Versailles, et qu'ils étaient venus se réfugier à Marseille, où ils étaient restés quelque temps ensemble. Germaine Poirat a ajouté que déjà à ce moment, elle voulait à tout prix quitter Poulain, qui la retenait à Paris, quelques jours après, elle réussit à se sauver pour retourner auprès de son mari qui lui pardonna sa fugue.

Germaine Poirat a déclaré qu'elle habitait avec son mari à Villemonble, depuis le mois d'août de l'année dernière. Elle ignore où se trouve Poulain.

Une demande des Frères des Ecoles chrétiennes au Gouvernement

Ils sollicitent l'ouverture, en France, de Noviciats pour le recrutement de missions étrangères

Paris, 4 mars. — Un journal du soir écrit savoir que les Frères de la Doctrine Chrétienne viennent de déposer une demande d'autorisation auprès du gouvernement français, conformément à la loi du 1er juillet 1901.

Ils demanderaient d'avoir, en France, un certain nombre d'établissements qui seraient de maisons de novices et qui seraient à une congrégation qui, sous le nom d'Institut missionnaire des Frères de la Doctrine Chrétienne se consacrerait désormais aux œuvres à l'étranger.

On sait que plusieurs congrégations ont déposé des demandes analogues, en vue d'assurer le recrutement français des ordres religieux qui ont des missions à l'étranger.

La demande des Frères de la Doctrine Chrétienne se présenterait sous une forme plus catégorique et plus nette que celles qui ont été déposées jusqu'ici. La décision des Bénédictins de transformer leur forme de novices en celle de novices de la Doctrine Chrétienne, prévue par la loi sur les congrégations de 1901, pourrait avoir une importance considérable pour le développement de notre influence à l'étranger.

LES AGRÉSSIONS DANS LES TRAINS

La tentative d'assassinat du train de Vincennes

LE RECIT D'UN TÉMOIN

Paris, 4 mars. — M. Beaurin, qui se trouvait pendant le trajet entre Fontenay et Joinville, dans le même compartiment que l'agresseur de M. Hespel, a fourni quelques précisions et complété certains détails concernant la disparition du malfaiteur.

En arrivant en gare de Joinville, dit-il, je vis mon compagnon de route se préparer à descendre. Je sortis par l'autre extrémité du compartiment et descendis à contre-voile. Ne voyant personne à qui faire part de mes soupçons, je passai sur le quai. Un groupe de voyageurs s'était formé, commentant l'attentat avec animation. J'eus la surprise d'y voir l'individu suspect, qui s'écoula avec calme le récit de son crime. Avant d'être un fois employé de la gare, je lui désignai l'homme :

« Tu vois ce garçon, M. Hespel, qui porte la moustache à l'américaine ? C'est lui qui a fait le coup. Il a du sang plein les mains et je l'ai vu mettre ses gants pour en cacher les traces.

A ce moment, le train siffla. Je rejoignais une femme dans ce compartiment, persuadé que le criminel, désormais signalé, serait arrêté avant de pouvoir quitter la gare. Et j'eus la stupeur d'apprendre, le soir, de la bouche même du jeune employé, que mon homme, après le départ du train, s'était dirigé tranquillement vers la sortie avec les autres voyageurs et avait disparu sans être inquiété.

Si l'assassin n'est pas encore sous les verrous, ce n'est donc pas par ma faute ; je n'ai manqué, ce me semble, ni de sang-froid ni de célérité.

LA CRISE POLITIQUE ANGLAISE

La situation telle qu'elle se présentait samedi

Londres, 4 mars. — Il est faux que M. Lloyd George ait fixé un délai qui devrait, disait-on, expirer mercredi prochain, pour annoncer sa démission, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il attend lui-même, avec impatience, les paroles qui doivent décider de sa conduite future.

On pense dans les milieux politiques que si M. Lloyd George abandonne le pouvoir, il ne s'ensuivra pas une période de élections générales, mais un raisonnement de nécessité d'expliquer à l'extérieur en cours, dont le vote du bill irlandais est la plus importante et l'on assure que le roi ferait appel à M. Austen Chamberlain pour lui demander de constituer un Cabinet purement conservateur, les ministres libéraux du Cabinet Lloyd George ayant décidé de prendre exemple sur leur chef et de s'en aller en même temps que lui.

La situation reste, au soir, des plus critiques. Plusieurs membres de Downing Street assurent que M. Lloyd George a un vif désir de prendre du repos.

M. Lloyd George ne se préoccupe pas outre mesure des attaques contre sa personnalité dans les milieux officiels, que les informations publiées ce matin par certains journaux, selon lesquelles M. Lloyd George devrait recevoir au château de Chequers les dirigeants unionistes, sont entièrement dénuées de fondement. On avait à ce sujet cité les noms de M. Chamberlain, Birkenhead, sir Arthur Balfour et sir Robert Horne.

M. Lloyd George a l'intention de passer cette fin de semaine seule, et jusqu'à midi on n'avait pas pris de dispositions pour la réception de ministres.

Un discours de M. Chamberlain

Londres, 4 mars. — Au cours d'un discours qu'il a prononcé à Oxford, M. Chamberlain, après avoir exposé les principes conservateurs de sa politique intérieure a dit :

« Si nous considérons pour le moment la politique étrangère, quel est notre devoir ? Notre politique est bien claire ; elle consiste à maintenir et à cimenter nos amitiés avec nos voisins et à leur offrir une sécurité et une alliance avec une alliance avec la France et une alliance avec la Belgique, pour la défense de nos intérêts communs, contre une attaque de nos intérêts communs.

Nous attachons à cela une grande importance et nous ne le considérons pas simplement parce que c'est juste en soi-même, mais parce que nous pensons qu'elle assure la sécurité de ces pays, traitement modéré et raisonnable de nos ennemis vaincus et qu'elle est une étape nécessaire dans la reconstruction de l'Europe et dans la reconstruction de la prospérité européenne.

Dans toutes ces questions, les libéraux nationaux, avec lesquels nous collaborons, combattent côte à côte avec nous et le Labour Party est contre nous.

L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN A LONDRES

Le Président Harding aurait prié le colonel Harvey de donner sa démission

Washington, 4 mars. — Le « Daily Herald » dit savoir que le président Harding a décidé définitivement de demander au colonel Harvey, ambassadeur des États-Unis à Londres, de donner sa démission.

Cette décision serait motivée, semble-t-il, par le fait que le colonel Harvey a été l'objet de plusieurs attaques de la part de la presse britannique, et que ces attaques ont été considérées comme une insulte à la dignité de l'ambassadeur.

LE PROCÈS PERRON aux Assises de la Gironde

Le meurtre du directeur du Grand Théâtre de Bordeaux par sa femme

LA DEUXIÈME AUDIENCE

Bordeaux, 4 mars. — Le public est venu un peu moins nombreux, ce matin, à cette seconde audience du procès Perron.

L'accusée, introduite, paraît plus abattue qu'hier.

AUDICTION DES TÉMOINS

Le premier témoin entendu est M. Philibert, maître de Bordeaux, qui rappelle comment il connut, au Mont-Dore, M. et Mme Perron et leur enfants.

M. Philibert rappelle la visite que lui fit Mme Perron, à son bureau commercial. Elle le pria d'intervenir auprès de son mari pour qu'il cessât ses relations avec Mlle Guy.

M. Lebe, substitut du procureur de la République, a expliqué qu'il était au courant du désaccord régnant dans le ménage Perron. Il s'étend longuement sur tous les efforts qu'il fit durant un an, pour amener M. Perron à se séparer de Mlle Guy. À ses yeux, Mme Perron est une femme très honnête, mais sans le plus rigoureux du mot.

Divers témoins qui n'apportent rien d'intéressant aux débats, se succèdent à la barre.

L'on introduit le dernier témoin à charge, M. Bichot, concierge du Grand Théâtre, qui ne cite rien de saillant.

L'audience est levée à 11 heures 45, et renvoyée à 2 heures précises, pour entendre les témoins à décharge.

L'audience est reprise à 14 heures. On entend les premiers témoins à décharge : M. Dubamel, avocat de Mme Perron, puis M. Duhamel, publiciste, et Mme Boushail, habillée de grand théâtre, qui, tous, font le plus grand usage de l'accusée.

Mlle Demougeot, de l'Opéra, sœur de l'accusée, très calme, s'avance vers la barre. D'une voix un peu éteinte, elle retrace le portrait de sa sœur comme une femme honnête et travailleuse.

— Jamais, s'écrie-t-elle, ma sœur n'a voulu tuer son mari. Une seule chose au monde comptait pour elle : c'était son cher époux.

Mlle Demougeot, retenant ses larmes, termine sur ces mots.

On passe à la déposition de M. Labourdet, avocat à la Cour, qui déclare se porter partie civile, par l'organe de M^{rs} Chale, au nom de Mlle Amélie et Jeanne Mazelin, sœurs de la victime.

M^{rs} Faunade, secrétaire de M^{rs} Peyrecoq, dénonçant de l'accusée, expose des conclusions.

La Cour se retire pour en délibérer.

L'audience est suspendue.

L'audience est reprise à 14 h. 35.

La Cour déclare qu'en vertu des articles 1 et 3 du Code d'instruction criminelle, les noms Amélie et Jeanne Mazelin sont recevables en partie civile.

L'AVOCAT DE LA PARTIE CIVILE

Assistés M^{rs} Chale, avocat de la partie civile, prend la parole.

Il ne se fera pas accusateur, dit-il, mais il défendra la mémoire et les intérêts de la victime. Il voudrait dans cette affaire, avoir de théâtral dans cette affaire.

L'avocat de la partie civile termine en disant :

« Je persiste à penser que, dans notre société moderne, l'indivisible conjugal ne doit pas être punie de la peine de mort. »

LE REQUISITOIRE

Après une suspension d'audience, le ministère public, par l'organe de l'avocat général Mettas, au milieu de l'attention générale, retrace tous les faits connus.

— Je ne me ferai pas le défenseur de Mlle Guy, dit-il. C'est surtout pas à elle que je reprocherai d'avoir pris un amant ; elle était libre. Mais dans une société comme la nôtre, un attentat de cette nature n'est pas sans jeter une perturbation profonde. Comment celui qui aime ou qui souffre a-t-il le droit de tuer ? Je réponds : non !

Et rappelant que Mme Perron a fait écho à Bordeaux (il cite deux drames récents), l'avocat général termine en s'adressant au jury :

— Si vous acquittez Mme Perron, craignez de laisser entendre que l'on peut tuer impunément. L'avocat général conclut en requérant une peine s'élevant à trois ans de prison.

L'audience est suspendue. Elle sera reprise par l'audition de M^{rs} Peyrecoq, défenseur de Mme Perron.

VERDICT D'ACQUITTEMENT

Bordeaux, 4 mars. — Le jury a